



Pole ados 2025





LA COP ADOS !

QU'EST-CE QUE C'EST QU'CE TRUC ?

En gros, tu viens une journée au pôle ados, tu passes un moment chouette avec tes potes, tu donnes un peu de ton temps pour mener des projets divers et variés et en échange tu cumules des tokens*, avec ces derniers, tu peux venir en sortie à moindre coût !

Tu viens avec ton pique-nique chaque jour et c'est parti !
(le repas n'est pas fourni pour les ados)

note :

lors de ta 1^{re} venue,
une journée ALSH au QF sera compté. C'est pour l'adhésion à la cop, elle est effective pour l'année calendaire en cours.



*tokens : c'est un jeton que tu acquiers à chaque fois que tu viens, il est noté sur un compte cumulable et sert à réduire le coût majoré des sorties





UN ACCUEIL À LA CARTE!

2 types de journées

- les journées à la cop qui permettent de payer moins cher les sorties
- les journées événement (journée à thème et sortie !)

Choix 1 :

la cop

inscription à la cop = 1 journée au tarif QF

puis journée à la cop = 0€ + 1 tokens gagnés

sortie = journée QF + tokens selon sortie

Choix 2 :

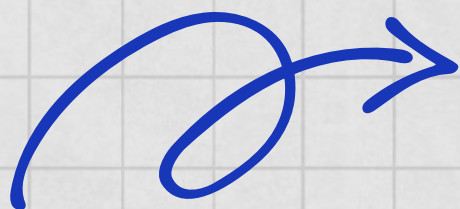
l'événement

inscription à la journée

événement = journée QF + supplément

selon événement* +5€, +10€ ou +15€

*voir programme



Tarif journée (QF)

$\leq 305 = 6.50\text{€}$

306 $\leq$ QF 535 = 7.50€

536 $\leq$ QF 765 = 8.50€

766 $\leq$ QF 1200 = 9.50€

1201 $\leq$ QF 1500 = 10.50€

1501 $\leq$ QF 2000 = 11.50€

QF $\geq 2001 = 12.50\text{€}$



COMMENT ÇA MARCHE ?

Tu t'inscris (avec l'accord de tes parents) par e-mail à pole-enfance-jeunesse@ccpcp.fr

quand ton inscription est validée, tu viens avec ton pique-nique et c'est parti !

On va faire quoi ?

Des ateliers à la cop, des préparations de projets et leur mise en place, des débats dans un espace d'expressions libres, des jeux, des activités culturelles variées, des sorties et des séjours !

Site : ccpcp.fr

e-mail : pole-enfance-jeunesse@ccpcp.fr



l'inscription se fait uniquement par e-mail

Une inscription ne sera définitive qu'après avoir complété et donné votre fiche d'inscription (sur demande) accompagnée d'une attestation de votre CAF ou MSA 2025 pour justifier de votre quotient familial. Joindre également la photocopie du carnet de vaccination de votre enfant.

NB : un supplément de 2€ est appliqué pour les familles qui résident hors communauté de communes

RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT : article 3 Les familles résidant sur le territoire de la Comcom sont prioritaires sur les inscriptions.

Voir conditions sur www.ccpcp.fr